

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront davantage d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Adresse des archevêques et évêques des provinces de Québec, Montréal et Ottawa, au Souverain Pontife Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal; réponse de Sa Sainteté.—Donc à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, par M. Faucher de Saint-Maurice, M. P. P., et l'Hon. M. Marchand, président de l'Assemblée Législative de Québec.—Convention annuelle des membres de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec, à St-Hyacinthe les 11 et 12 janvier 1888.

Causerie Agricole : Les cercles agricoles; conférence du Rév. M. F. V. Charest, lors de l'inauguration du cercle agricole de Wotton.

Sujets divers : Election des directeurs et officiers de la Société d'horticulture du comté de l'Islet; résolutions passées le même jour; primes offertes aux membres de cette société.—Moyen d'améliorations de culture.

Choses et autres : Election des directeurs des sociétés d'agriculture No. 1 du comté de Charlevoix et du comté de Lévis.

Recettes : Usage de l'huile de ricin.—Collage du cuir sur le fer.

REVUE DE LA SEMAINE

ADRESSE

DES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DES PROVINCES DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA AU SOUVERAIN PONTIFE, À L'OCCASION DE SON JUBILÉ SACERDOTAL. (Septembre 1887.)

TRÈS SAINT PÈRE,

Sous l'ancienne loi le Seigneur voyant son peuple en proie à de grands maux, lui donna pour Grand Prêtre Simon, fils d'Onias, " qui pendant sa vie a soutenu la maison du Seigneur et a fortifié le temple... Il a lui dans le temple comme un soleil éclatant de lumière. Il a paru comme l'arc-en-ciel qui brille dans des nuées lumineuses et comme les rosiers qui poussent leurs fleurs au printemps, comme les lys qui sont sur le bord des eaux et comme l'encens qui répand son odeur, ... comme un vase d'or massif orné de toutes sortes de pierres précieuses." (ECCOLI. L.)

Sous la loi nouvelle, le Pontife n'a pas dû recevoir moins d'éclat et de force, puisqu'il jouit d'une dignité plus

haute et qu'un pouvoir bien plus sublime et plus universel lui a été confié, surtout dans ces temps très-malheureux où le temple de Dieu est ébranlé, où l'Eglise est exposée à tant de dangers, où toute vérité est mise en doute, où tous les droits sont renversés et foulés aux pieds.

C'est pourquoi, nous soussignés Archevêques de Québec, de Montréal et d'Ottawa et Evêques de la province de Québec, rendons du fond de notre cœur grâce à Dieu qui a non seulement donné à l'Eglise de Jésus-Christ un pontife dont la science illumine le monde, dont la prudence la préserve des dangers imminents qu'elle court, dont la piété sert d'exemple à tous, mais encore a voulu que pendant un demi-siècle " il fût établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu et offert des dons et des sacrifices pour les péchés." (HÉBR. I.)

Que votre Béatitude daigne donc accepter avec nos félicitations et celles de notre clergé et de toutes les âmes confiées à notre sollicitude, nos vœux afin que pendant bien des années vous soyez le soutien de la maison, que votre lumière brille dans le temple comme celle du soleil et de l'arc-en-ciel, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

" Que le Seigneur se lève et que " ses ennemis soient dissipés." (Ps. LXVII.)

Daigne Votre Sainteté accorder sa bénédiction Apostolique à Nous et à toute la Province.

De Votre Sainteté

les très humbles et très dévoués serviteurs,

E.-A. CARD. TASCHEREAU, ARCH. DE QUÉBEC,

† E.-C. ARCH. DE MONTRÉAL,

† J. THOMAS, ARCH. D'OTTAWA,

† L. F., EV. DES TROIS-RIVIÈRES,

† JEAN, EV. DE S.-G. DE RIMOUSKI,

† ANTOINE, EV. DE SHERRBROOKE,

† L. Z., EV. DE ST-HYACINTHE,

† DOM., EV. DE CHICOUTIMI,

† N. Z. VIC. APOST. DE PONTIAC,

† ELPH., EV. DE NICOLET,

† F.-X. BOSSÉ, PRÉF. APOST. DU GOLFE ST-LAURENT.